

## FORMATEUR PHOTOGRAPHE NIVEAU 1

### Fiche de brevet

#### Prérogatives

- planifier et conduire des cours de plongeur photographe niveau 1 et la qualification flash externe
- promouvoir la photographie subaquatique au niveau des départements et des clubs

#### Conditions de candidature

- être licencié à la F.F.E.S.S.M,
- contrôle médical : se conformer aux préconisations, conformément à la réglementation fédérale,
- être titulaire, au minimum, du brevet de plongeur niveau 2,
- détenir le RIFA Plongée,
- être âgé de 18 ans minimum,
- avoir effectué au moins 50 plongées en milieu naturel validées sur son carnet de plongée,
- posséder le brevet de plongeur photographe niveau 2
- avoir suivi l'unité de valeur pédagogique (UVP) commune aux commissions culturelle ou le stage initial du E1 de la technique ou être titulaire du E1 ou d'un brevet de formateur d'une commission culturelle
- présenter 20 images personnelles techniquement correctes et bien composées, incluant des prises de vues au grand angle, en proxi ou macro et des photos animalières

#### Organisation de la formation

Sous réserve d'avoir au préalable les bases de la pédagogie générale (en ayant suivi l'unité de valeur pédagogique (UVP) commune aux commissions culturelles ou le stage initial du brevet E1 de la technique ou en étant titulaire du E1 minimum ou d'un brevet de formateur d'une commission culturelle)

La formation comprend deux stages :

- ✕ un stage de pédagogie préparatoire photo-vidéo en stage national
- ✕ un stage de pédagogie pratique photo-vidéo en stage national ou régional, en stage bloqué ou fractionné

La formation de FP1 comporte obligatoirement les deux stages devant s'articuler chronologiquement comme suit :

**Le stage de pédagogie préparatoire**, en salle, se déroulant en métropole ou dans les DOM-TOM sur une durée de deux jours minimum

**Le stage de pédagogie pratique**, en stage bloqué ou fractionné, se déroulant en milieu naturel, sur une période de **6 jours minimum**, avec **4 plongées minimum**. Ce dernier doit comporter un ensemble de plongées de prise de vue et d'encadrement

Les deux stages de la formation, sont obligatoirement indissociables. Ils peuvent se réaliser avec ou sans intervalle de temps entre les deux mais dans une période maximale de 18 mois.

#### Encadrement

Les deux stages doivent être encadrés dans leur intégralité par soit :

- au moins 1 formateur photographe niveau 2 et 1 formateur photographe niveau 3.
- 1 instructeur photographe national (niveau III).

Sauf exception d'organisation, chaque stagiaire formateur photographe niveau 1 devra obligatoirement disposer d'un ou de deux stagiaires photographes niveau 1 maximum, pour réaliser son encadrement lors du module de pédagogie appliquée.

## Évaluation

- présentation d'un cours théorique et/ou technique et pratique de plongeur photographe niveau 1, préparé lors du stage de pédagogie préparatoire
- présentation d'un cours théorique et/ou technique et pratique de plongeur photographe niveau 1, préparé avant le stage de pédagogie pratique et illustré par des photos prises sur place
- analyse d'image sur ordinateur et en projection pour des plongeurs photographes de niveau 1
- intégration au stage pratique (participation active au déroulement et à l'encadrement du stage)
- qualité des 20 images présentées à l'entrée en formation
- qualité des images réalisées durant le stage de pédagogie pratique (ambiance, proxi-macro, poisson)

## Jury

Le candidat est évalué en contrôle continu sur l'ensemble des stages par les équipes pédagogiques du stage de pédagogie préparatoire et du stage de pédagogie pratique en concertation.

Le brevet de formateur photographe niveau 1 sera délivré par un jury composé au choix de :

- ✕ soit 1 formateur photographe niveau 3 et au moins 1 formateur photographe niveau 2
- ✕ soit 1 instructeur national photographe

Le président de la FFESSM ou son représentant est par ailleurs de droit président du jury de délivrance du brevet en cas de stage national, et le président du comité régional en cas de stage régional.

En cas de formation régionale, un formateur photographe niveau 3 ou un instructeur national photographe parmi les cadres désignés ci-dessus, sera délégué par le collège des cadres de la Commission Nationale Photo Vidéo

## Équivalence avec les brevets CMAS

FFESSM : Formateur Photographe niveau 1 = CMAS : Instructeur photo niveau 1

Le brevet a une validité permanente. Il est recommandé de pratiquer l'enseignement de façon active.

## Matériel obligatoire

- appareil photo numérique possédant la fonction mode manuel et son caisson, un éclairage artificiel externe déporté et un dispositif permettant la prise de vue au grand angle

## Contenu de la formation

- connaissance des règlements spécifiques à l'audiovisuel de la FFESSM et de la CMAS

### *Etude du cursus de plongeur photographe de niveau 1*

### *Etude de la qualification flash externe*

- les techniques spécifiques d'enseignement
- analyse d'images de plongeur photographe niveau 1 sur ordinateur
- analyse d'images de plongeur photographe niveau 1 en projection
- les différents types de matériel de prise de vue et d'éclairage artificiel
- techniques de transfert, de présentation et d'utilisation des images
- formation à l'évaluation de plongeur photographes niveau 1
- formation à l'organisation et la conduite d'un stage de plongeurs photographes niveau 1